

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 février 2021 – 18h00

Délibération n°2021/7

Date de convocation : 09 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 72

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estournel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (55 titulaires et 7 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, VIREMOUNEIX-DELHAYE Evelyne (S), HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HERBIN Jacques (S), HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, HAPPE Laurent (S), LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres absents (14) :

BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, COULON Laurent, PLATEAU Marc, GOURAUD Francis, DEFAUX Maurice, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (3) :

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, MAILLY Chantal à JUMEAUX Stéphane

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/7 : Portant désignation d'un représentant de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au SIAVED

Monsieur le Président expose :

Conformément aux statuts du SIAVED, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a procédé à la désignation de sept représentants titulaires et suppléants en juillet 2020.

À ce titre, ont été désignés représentants titulaires de la Communauté d'Agglomération au SIAVED, les conseillers suivants :

- M. MARECHALLE Didier ;
- M. BLAIRON Daniel ;
- M. PLATEAU Marc ;
- Mme DEPREZ Marie-José ;
- M. GOETGHELUCK Alain ;
- M. HENNEQUART Michel ;
- M. KHEL Didier.

Considérant le décès de M. Daniel BLAIRON, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au SIAVED.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1,

Vu les statuts du SIAVED,

Vu la délibération n°2020/76 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au SIAVED, annexée à la présente délibération,

Vu la proposition de la Conférence des Maires réunie le 04 février 2021 de désigner M. Jérémy RICHARD, jusqu'alors représentant suppléant, représentant titulaire,

Vu la proposition de la Conférence des Maires réunie le 04 février 2021 de désigner M. Maurice DEFAUX, représentant suppléant, à la place de M. Jérémy RICHARD,

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner M. Jérémy RICHARD représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au SIAVED et M. Maurice DEFAUX représentant suppléant.

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 février 2021 et de la publication le
23 février 2021

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2020 – 17H00

Délibération n°2020/76

Date de convocation : 06 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt, le 10 juillet 2020 à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (68 titulaires) :

- BAZQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACCAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBERT Yannick, MÉRISSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOULPIY Paul, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, LESNE Jacques, MARCHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEUC Brigitte, FORRIÈRES Daniel, BALEDENT Mathieu, BRICOUT Frédéric, DOVER Claude, HISSERQUE Antoine, MATON Audrey, POUJAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLIEZ Martine, THOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, LÉFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMAE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Mathieu, GRÉNIER Brigitte, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christophe, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUENE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, BLARON Daniel, NOIRMAN Augustin, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERFLER-DESSEINE Aveline, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLU Jérôme

Membres ayant donné procuration (6) :

- BERANGER Agrès à BALEDENT Mathieu, BONIFACE Didier à POUJAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLIEZ Martine, MÈRY-DUZÉ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, COULON Laurent à RICHEZ Jean-Pierre

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2020/76 : Portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CAZC) au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED)

Le SIAVED est un syndicat mixte fermé à la carte qui collecte, traite et valorise les déchets de ses trois intercommunalités adhérentes : la Communauté d'Agglomération de La Porte du Haut (CAPH), la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Depuis 2016, la CAPH et la CAZC ont transféré la compétence « Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés » au SIAVED. Cette étape importante permet au SIAVED d'intervenir sur l'ensemble du cycle de vie des déchets, de leur collecte jusqu'à leur traitement final, tout en donnant priorité à leur valorisation.

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale et ceux composés uniquement d'établissements publics de coopération intercommunale sont soumis aux dispositions des chapitres Ier et II du titre Ier du livre II de la cinquième partie législative du code général des collectivités territoriales.

Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément aux statuts du SIAVED, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis dispose de :

- Sept représentants titulaires ;
- Sept représentants suppléants.

*Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1,
Vu les statuts du Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED),*

Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide :

– De désigner les sept représentants titulaires de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au SIAVED comme suit :

1. MARCHALLE Didier
2. BLARON Daniel
3. PLATEAU Marc
4. DEPREZ Marie-Josée
5. GOETGHELUCK Alain
6. HENNEQUART Michel
7. KEHL Didier

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20210218-2021_7-DE

De désigner les sept représentants suppléants de la Communauté d'Agglomération du Cautézé et du Cautéz au SIAVED comme suit :

1. PAQUET Pascal
2. QUVER Jacques
3. SIMÉON Serge
4. LEFEVRE Bertrand
5. RICHARD Jérémy
6. RIBES Laurence
7. DUBUS Bernadette

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 13 juillet 2020 et de la publication le
13 juillet 2020
Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 13 juillet 2020

Le Président,
Maire de La-Cateau-Cautézé,

Serge SIMÉON

IMPORTANT
DÉLAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.